



Procès-verbal
Assemblée générale du 5 juin 2025

Madame Sophie Progin, Présidente de l'association, accueille les membres des administrations communales de la Glâne.

Elle salue plus particulièrement Monsieur le Préfet Valentin Bard, et Monsieur le le Conseiller communal, Loris Bossi à la commune de Rue qui nous font l'honneur d'être parmi nous aujourd'hui pour nos délibérations.

Suite de quoi, elle ouvre l'Assemblée générale à proprement dit.

Conformément à nos statuts, les membres ont été convoqués par courriel et sur notre site internet le 1^{er} mai 2024.

L'ordre du jour est le suivant :

1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée du 7 juin 2024
2. Comptes 2024
 - 2.1. Rapport des vérificateurs des comptes
 - 2.2. Approbation
3. Rapport de la Présidente
4. Divers

Aucune remarque n'étant formulée concernant la convocation ainsi que l'ordre du jour, Madame Progin, Présidente de l'Association fribourgeoise des agents (es) d'administration communale Glâne (AFAAC Glâne) déclare l'Assemblée apte à délibérer.

Madame Progin demande à Madame Sylviane Cottet de bien vouloir fonctionner en tant que scrutatrice pour notre assemblée.

Madame Cottet compte 29 membres présents, à savoir :

Bard Valentin
Bogdana Iancu
Bourqui Carmen
Chantal Bosson
Charrière Karine (Rue)
Conus Marie-Claude
Cottet Sylviane
David Oberson, Villaz
Desarzens Besson Myriam
Dorthe Sidonie
Fardel Christine
Gaëtan Muller

Jessica Paita
Laura Casalderrey
Magali Deillon
Marie-Claude Seydoux
Menoud Véronique
Monique Nissille
Nadia Magnin
Nathalie Morel
Oberson Magali
Phillot Agnès
Pichonnat Corinne
Progin Sophie
Rime Christiane
Rosat Charlène
Sandra Curty
Séverine Deillon
Stéphanie Jan

ainsi que 2 invités.

1. Approbation du PV de l'Assemblée du 7 juin 2024

Ce procès-verbal est disponible sur notre site internet et Madame Sophie Progin espère que chacune et chacun a pu en prendre connaissance. Aucune demande de modification n'étant soulevée, par main levée, ce PV est accepté à l'unanimité avec remerciements à son auteure, Madame Stéphanie Jan pour la parfaite rédaction.

2. Comptes 2024

Madame Sophie Progin donne la parole à notre administratrice des finances Madame Séverine Deillon, afin qu'elle commente les comptes 2024 :

Bilan au 31.12.24			
ACTIF		PASSIF	
Banque au 31.12.2024	Fr. 15 338.05	Capital au 31.12.2023	Fr. 15 259.45
		Bénéfice de l'exercice	Fr. 78.60
TOTAUX	Fr. 15 338.05		Fr. 15 338.05

CHARGES		PRODUITS	
Cours cyber-security 2024 - Glâne/Veveyse		Cours cyber-security 2024 - Glâne/Veveyse	
Café de l'Union - Repas discussion du cours	Fr. 510.00	Participation de la Veveyse	Fr. 100.00
Café de l'Union - Apéro après le cours	Fr. 380.00		
HEI, intervenant pour le cours	Fr. 200.00		
Assemblée annuelle + apéro + dîner 07.06.24		Assemblée annuelle + apéro + dîner 07.06.24	
La Couronne, repas	Fr. 1 477.60	La Gruyère - Participation café-thé	Fr. 61.60
Bacchus et Dubey/Grandjean - Apéro	Fr. 235.40	Don de la préfecture	Fr. 100.00
Vérificateur des comptes	Fr. 20.00	Forfait apéro de la part de la Ville de Romo	Fr. 300.00
Mme M. Ballmer - Rbt pmt cotisation à double	Fr. 80.00	Cotisation 2024 (63 membres)	Fr. 5 120.00
Sortie aux archives cantonale du 07.06.24		Intérêts créanciers	Fr. 113.90
GastroFribourg - Bons remerciements aux archivistes	Fr. 100.00	Participation à l'assemblée cantonale	Fr. 320.00
Nouveau monde - Boissons	Fr. 83.90		
Cotisation cantonale 2024 + Site internet	Fr. 1 150.00		
Indemnités 2024 au comité	Fr. 1 800.00		
Subtotal	Fr. 6 036.90	Subtotal	Fr. 6 115.50
Bénéfice	Fr. 78.60		
TOTAUX	Fr. 6 115.50	TOTAUX	Fr. 6 115.50

Aucune question.

2.1 Rapport des vérificateurs des comptes et approbation

Madame la Présidente donne la parole à Madame Myriam Desarzens-Besson et Madame Christine Fardel pour la lecture du rapport de vérification des comptes.

Suite de quoi, Madame Sophie Progin remercie nos deux vérificatrices pour leur engagement.

La parole n'étant pas demandée, Madame Progin soumet les comptes 2024 au vote. Au vote à main levée, c'est à l'unanimité que les comptes 2024 sont approuvés. Madame Progin remercie Madame Séverine Deillon pour son travail et la parfaite tenue des comptes de notre association.

3. Rapport de la Présidente :

Depuis le 7 juin 2025, le comité s'est réuni à 3 reprises, soit :

- Le 14.11.2024
- Le 19.03.2025
- Le 14.05.2025

Votre comité a organisé en collaboration avec l'AFAAC Veveyse l'atelier sur la cybersécurité le 12 septembre 2024 à La Joux avec comme intervenant Monsieur Jean-Roland Schuler. Cet atelier a eu un énorme succès de par la participation de 35 personnes. L'événement a débuté par des exemples concrets de cyberattaques récentes, mettant en lumière leur impact potentiel. L'intervenant a ensuite présenté les règles de base pour sécuriser les smartphones et les ordinateurs, notamment l'importance des mises à jour régulières et des connexions Wi-Fi sécurisées. Une partie de l'atelier a été consacrée à la conduite à adopter en cas de problème, comme le vol de données ou une suspicion d'infection. Les participants ont également appris à reconnaître les signes d'un virus ou d'un ransomware, ainsi que les vecteurs d'infection courants, tels que les pièces jointes douteuses ou les liens frauduleux. L'importance de la gestion rigoureuse des mots de passe a été soulignée, avec des conseils pour créer des mots de passe forts et utiliser des gestionnaires fiables. L'atelier a permis de mieux comprendre les risques numériques. Une session interactive a clôturé la rencontre, permettant d'échanger sur les bonnes pratiques à adopter au quotidien. Les retours ont été très positifs, soulignant l'utilité concrète des conseils dispensés.

En novembre 2024 les membres de l'AFAAC Glâne ont eu l'honneur de participer à l'assemblée cantonale de l'AFAAC. Sur 63 inscriptions Madame Sophie Progin a été ravie de constater une participation significative de l'AFAAC Glâne au nombre de 17.

Comme membre du comité cantonal de l'AFAAC, Madame Sophie Progin nous informe que le comité s'est constitué suite à la nomination de 3 nouveaux membres, Daniel Fasel aux finances (Broye), Laurent Wolfer comme membre (Sarine) et Céline Demierre en tant que Vice-Présidente (Veveyse).

Madame Sophie Progin, Présidente, nous rappelle que le comité de l'AFAAC travaille en étroite collaboration avec l'ACF. Vous avez régulièrement des ateliers qui vous sont proposés via l'ACF et le groupe de travail CAPECO où l'AFAAC est représentée par 3 membres. Voici les principales depuis juin 2024

1. 15.05.2025 Plan d'assainissement cantonal – quels conséquences pour les communes
2. 10.03.2025 Atelier police-communes – prévention et gestion des violence entre mineur
3. 03.02.2025 Atelier sur la protection des données : un sujet clé pour les communes.
4. 28.11.2024 La TVA un sujet d'actualité pour les communes.

Le comité cantonal a pris position sur 9 consultations.

La dernière est la révision de la LCo où l'AFAAC a fait appel à une avocate spécialisée dans les communes et sur le personnel communal pour évaluer les modifications proposées en relation avec le personnel

communal. Conformément à sa mission, l'AFAAC s'est concentrée sur les aspects relatifs au « Personnel communal », soit les articles 81 à 91. Après analyse et concertations, voici les commentaires et propositions suivantes :

Art. 82 Droit applicable

al 1 : l'obligation faite aux communes d'adopter un règlement du personnel n'est pas indispensable à notre sens. Cependant, tenant compte du fait que l'un des objectifs de la révision de cette loi est d'octroyer plus d'autonomie aux communes. L'AFAAC ne s'y oppose pas.

al 2 : l'AFAAC demande que le règlement d'exécution de la LCo précise les modalités de la consultation du personnel. Le principe de consultation étant trop générique à notre sens, il nous paraît impératif d'en fixer les modalités minimales. Par exemple que celle-ci doit être effectuée par écrit et qu'un rapport de consultation doit être élaboré à son terme et remis au législatif.

Art.83 Mise au concours

al 1 : l'AFAAC adhère pleinement à l'obligation de mettre les postes au concours, au minimum à l'interne.

Art.85 Récusation

al 1 : l'AFAAC adhère pleinement à l'ajout de plusieurs liens personnels obligeant la récusation.

Assemblée générale AFAAC

Pour 2025, la rencontre aura lieu dans le district de la Veveyse, le jeudi 30 octobre 2025 à 19h30 à Châtel-St-Denis. Le comité de l'AFAAC Glâne compte sur votre présence à cette soirée qui sera enrichissante et conviviale. Venez en force, comme l'année dernière à Estavayer-le-Gibloux. Nous devons montrer notre solidarité à nos métiers. Lorsque nous avons besoin d'aide, il est toujours facile d'appeler un de nos collègues, alors continuons à tisser ces liens. Travailler ensemble pour une cause commune, c'est ce faciliter la vie. Notre comité vous informe que le 50 % des frais seront pris en charge par l'association.

Suite de quoi, Madame Sophie Progin, Présidente, nous rappelle l'existence de notre site internet sur celui de l'AFAAC.

Elle nous rappelle de consulter régulièrement notre site internet pour les dernières informations.

1. Onglets des associations de district :
 - Chaque association de district a son propre onglet.
 - Retrouvez-y les calendriers, comptes rendus et annonces spécifiques.
2. Communication centralisée :
 - Toutes les communications officielles passeront par ces onglets.

Au sujet de la formation, Madame Sophie Progin nous rappelle chaque année, que nous avons à disposition FR2C. La représentante du comité cantonale se nomme Madame Céline Demierre en remplacement de Madame Anette Cetinjanin-Leuzinger.

Madame Sophie Progin nous transmet les dates à retenir :

- 28.08.2025 Atelier IA à Attalens
- 30.10.2025 Assemblée AFAAC à 19h30 à Châtel-St-Denis

- 12.06.2026 Assemblée AFAAC Glâne au Palais fédéral à Berne avec visite guidée de Madame Isabelle Chassot. La date est à confirmer en janvier 2026.

Pour conclure, Madame Sophie Progin, Présidente adresse enfin un merci tout particulier à ses collègues du comité de l'AFFAC Glâne :

Je souhaite aujourd'hui vous adresser un immense merci pour votre engagement, votre disponibilité et votre bonne humeur qui illuminent chacune de nos rencontres. Travailler à vos côtés, c'est comme naviguer sur un bateau parfaitement coordonné : certaines tiennent la barre, d'autres veillent aux voiles, mais toutes avancent dans la même direction, avec énergie et bienveillance.

Votre sens de l'organisation, votre écoute et votre esprit d'équipe font de notre comité bien plus qu'un simple groupe de travail – c'est une alliance soudée, où chacune apporte sa touche unique, sa force tranquille, son humour ou sa rigueur.

Ce que nous construisons ensemble, à travers nos idées, nos projets et parfois nos débats animés, ce n'est pas seulement une association dynamique, c'est aussi un espace de confiance et d'amitié.

Merci de faire vivre l'AFFAC Glâne avec autant de cœur. Grâce à vous, le quotidien administratif prend des airs d'aventure humaine.

Je suis fière et honorée de faire partie de ce comité, et impatiente de continuer à écrire avec vous les prochains chapitres de notre belle histoire associative.

4. Divers

Remise de diplôme pour 20 ans d'activité :

L'année dernière, un oubli s'est glissé concernant la remise de diplôme pour 20 ans d'activité de ce fait, nous allons faire les remises pour les années 2024 et 2025 soit à :

- Madame Nathalie Morel, Commune de Massonnens 2004 - 2024
- Madame Marie-Claude Conus, Commune d'Ursy 2005 - 2025

20 ans, c'est bien plus qu'un chiffre. C'est un parcours riche de décisions, de résolutions, de projets portés, de dossiers minutieusement gérés, et surtout d'un service public accompli avec professionnalisme, loyauté et humanité.

Dans l'ombre des conseils communaux, souvent discrètes mais toujours indispensables, vous êtes les piliers de la stabilité, les gardiennes de la mémoire administrative et les chevilles ouvrières de la vie communale.

Votre parcours est un exemple de persévérance et de compétence. Il témoigne aussi d'une passion pour ce métier exigeant, souvent méconnu, mais essentiel au bon fonctionnement de notre démocratie locale.

Au nom de l'AFFAC Glâne et de toutes vos collègues ici présentes, Madame Progin tient à vous adresser nos plus sincères félicitations et un grand merci pour votre engagement sans faille. En reconnaissance de ce parcours remarquable, l'AFFAC Glâne a le plaisir de vous remettre un diplôme honorifique ainsi qu'un stylo gravé, symbole de cette belle trace que vous laissez dans vos institutions et dans nos cœurs. Bravo pour ces 20 années de dévouement !

Nous vous souhaitons encore de nombreuses années de satisfaction et de réussite dans vos fonctions. Bravo et merci, du fond du cœur.

Programme Urbanus

Madame Christiane Rime nous informe que des formations sont nécessaires à la suite de la mise à jour du software. Cette dernière étant onéreuse pour chacune des communes utilisatrices, Monsieur Wicht, Syndic de Villaz en a parlé à l'AGR afin que des cours en communs puissent être dispensés. A la suite de la réponse de Dataconsulting, l'AGR a analysé le courrier et va envoyer à chacune des communes, une demande de feedback concernant divers problèmes rencontrés, comme les lenteurs, les coupures. Suite de quoi, un nouveau courrier argumenté sera transmis à Urbanus.

La parole n'étant plus demandée, Madame Sophie Progin, Présidente, donne la parole à Monsieur Valentin Bard, Préfet de la Glâne, pour son discours.

Mesdames, Messieurs,

Une citation dit que « Dans chaque horloge, les aiguilles donnent l'heure, mais ce sont les rouages discrets à l'intérieur qui assurent la cadence ».

J'aime bien cette citation car elle décrit bien le fonctionnement des communes.

- *Les élus communaux, ce sont les aiguilles : ils donnent la direction, affichent la politique, parlent vers l'extérieur.*
- *Mais vous, les agents communaux, vous êtes les rouages : ceux qui font tourner le mécanisme, discrètement, avec régularité.*

Ce que je veux dire par là c'est que sans vous, la montre (comprenez la commune) retarderait. Alors merci. Merci de faire tourner nos communes avec la précision d'un maître horloger.

Et puisqu'on parle d'horlogerie, je vous propose de poursuivre la métaphore. Car comme dans toute montre, il faut parfois vérifier le mécanisme, ajuster une vis, ou changer la pile. Voici donc quelques réglages à venir dont je souhaite vous parler.

Premièrement : La Loi sur les communes ou le moment de remonter la montre

- *Le projet de révision de cette loi est désormais sur la table. Nous entrons dans une phase cruciale : la consultation.*
- *Je vous invite – je vous encourage même – à lire ce texte avec attention, à le commenter dans vos communes, à faire valoir votre expérience du terrain.*

Deuxièmement : les Plans d'aménagement locaux (PAL), domaine dans lequel on garde la même horloge

- *L'année passée, lors de vos assises, je vous informais que le Grand Conseil allait aborder la question de l'approbation des PAL.*
- *Et bien une pièce sensible du mécanisme vient d'être confirmée par le Grand Conseil en ce sens que les PAL ne devront pas être approuvés par les législatifs communaux.*
- *Autrement dit, c'est toujours l'exécutif qui est compétent pour prendre les décisions en matière d'aménagement.*

Troisièmement : la fin de la législature où il faut faire attention au dernier tour

Une bonne horloge, avant la fin d'un cycle, passe à l'atelier pour un contrôle. Et là il y a deux éléments à retenir :

- *Si une commune souhaite modifier le nombre de membres de l'exécutif, il faut le décider avant septembre 2025. Passé ce délai, le nombre de conseillers communaux sera déterminé selon la population.*

- *À partir de septembre 2025, plus besoin de remplacer les conseillers communaux démissionnaires par des élections complémentaires. On peut terminer la législature avec les élus en place.*

Dernièrement : La nouvelle législature où redémarrer la montre

Les élections générales auront lieu en mars 2026. Ce sera comme un redémarrage complet du mouvement d'une montre. A ce propos, deux informations également :

- *Qui dit nouveaux élus dit élections générales. Les Préfectures organiseront des formations à destination des administrations communales. A priori, cette formation pour les districts du sud aura lieu le 26 novembre 2025 au matin, à Riaz. Mais cette date vous sera prochainement confirmée officiellement.*
- *Enfin, l'assermentation des conseillers communaux aura lieu le 24 avril 2026. C'est la date à partir de laquelle les nouvelles aiguilles seront officiellement enclenchées.*

Mesdames, Messieurs,

Dans chaque commune, il y a toujours un tic-tac discret, celui de l'administration.

- *Un tic-tac patient, précis, qui ne cherche pas les projecteurs mais la justesse.*

Et ce tic-tac, c'est vous.

Alors aujourd'hui, je ne vous regarde pas comme un préfet observe un cadran, mais comme un horloger qui reconnaît la finesse d'un rouage.

Merci de faire avancer nos communes.

Excellente soirée

Madame Sophie Progin remercie vivement Monsieur Valentin Bard pour ses mots ainsi que les informations transmises. Elle demande également à Monsieur le Préfet qu'il transmette nos remerciements auprès de son équipe administrative qui est toujours là pour répondre aux différentes questions des communes. Suite de quoi, Madame Progin donne la parole à Monsieur Loris Bossi, Conseiller communal à Rue.

Monsieur Loris Bossi, Conseiller communal à Rue, remercie notre Association d'avoir eu la possibilité de lui donner la parole. Au nom de la Commune de Rue, il nous remercie vivement. Il se demandait comment il voulait commencer son discours car la Commune de Rue a fusionné depuis seulement quatre mois. Il estime que les employés administratifs représentent l'engagement au sein d'une Commune. La stabilité est également représentée par le personnel administratif. Il nous remercie de notre savoir-faire et de nos compétences. Lorsqu'il a été élu à l'exécutif communal, il ne se rendait pas compte de la complexité des tâches liées au greffe et à une commune. Il remercie du fond du cœur l'ensemble des employés présents pour leur engagement et leurs compétences. La population étant exigeante, le rôle du secrétariat est extrêmement important. Il nous remercie également de la visite du château de Rue par son circuit secret et nous explique que ce projet a été mené sur plus de deux ans.

Madame Sophie Progin, Présidente, remercie Monsieur Bossi pour ses propos ainsi qu'à la commune de Rue pour l'apéro qui suivra et la mise à disposition de la salle des remparts.

Suite de quoi, elle exprime encore quelques mots en guise de conclusion :



association fribourgeoise des agent-e-s
d'administration communale - Glâne

Chères collègues de la Glâne – secrétaires communales, administratrices des finances, spécialistes du contrôle des habitants ou du service technique – vous êtes les héroïnes (et héros !) du quotidien, souvent dans l'ombre, mais toujours au cœur de l'action.

Chaque jour, vous jonglez entre règlements, chiffres, courriels, appels, imprévus et parfois... une imprimante récalcitrante. Et malgré tout cela, vous gardez le cap avec sérieux, efficacité et souvent un bon sens de l'humour.

Merci pour votre engagement, votre esprit d'équipe et cette belle énergie qui font vivre notre association et à très bientôt pour d'autres échanges, entre deux comptes budgétaires ou une mise à jour du registre du contrôle des habitants !

Je vous remercie pour votre participation et je déclare cette assemblée close.

Madame Christiane Rime prend la parole et adresse, au nom du comité de l'AFAAC Glâne, ses remerciements à Madame Sophie Progin, Présidente de l'AFAAC Glâne. Si notre association est active et engagée, c'est grâce à notre Chère Présidente et son rôle de leader. Sa participation au comité cantonal est un apport non négligeable également pour nos métiers communaux et nous aide parfois à transmettre des messages. Madame Sophie Progin, Présidente, est toujours présente pour relever les défis. Son investissement et sa passion du métier sont des exemples pour ses collègues et pour cela le comité adresse à Madame Progin, ses sincères félicitations. La collaboration au sein du comité est très agréable et c'est toujours un grand plaisir de se côtoyer.

Sur ces dernières paroles, Madame Progin clôt officiellement notre assemblée générale à 18h43 en précisant que l'entreprise Hinni a offert des goodies. Chacune et chacun est invité à s'en servir.

La Présidente

Sophie Progin

La Secrétaire

Stéphanie Jan